

Madame la Présidente de parti,
Monsieur le Président de parti,
Madame la Responsable politique,
Monsieur le Responsable politique,

Objet : Elections 2018 : demandez le Programme !

Les prochaines élections communales du 14 octobre 2018 constitueront un moment fort dans la vie de notre territoire. Elles sont l'occasion de dresser un bilan de la mandature communale précédente. Et surtout d'exprimer une vision, un programme et des propositions d'actions pour la période 2019-2024.

Cette échéance est donc également importante pour le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, dont les communes sont les piliers. Son Plan de gestion 2013-2022 que chaque commune a adopté constitue un document stratégique de référence qui guide l'ensemble des actions du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

Les politiques communales qui sont menées constituent un levier important et décisif pour concrétiser ce Plan de gestion. Au-delà des ambitions et des objectifs fixés, ce sont bien les **décisions quotidiennes** qui traduisent une volonté de s'inscrire dans un projet de territoire résolument tourné vers le développement durable.

Le Parc naturel est un label, qui se mérite mais qui se défend également ! Ré-inventons notre territoire pour mieux maîtriser et surtout déterminer son évolution. Une évolution choisie plutôt que subie.

Place à la créativité et l'innovation ! De nombreuses initiatives dépendent de l'impulsion des pouvoirs locaux.

Votre programme électoral se transformera le cas échéant en Programme Stratégique Transversal (PST) qui marquera la stratégie communale pour les 6 ans à venir et constituera un outil de dialogue avec la Région wallonne. La convergence de cet outil avec le Plan de gestion du PNPE constituerait un bénéfice pour la population et pourrait être favorablement perçue par l'autorité wallonne.

Dans ce contexte, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut a souhaité interpeller chacune des formations politiques afin de connaître le contenu des programmes électoraux et les actions envisagées sur une série d'enjeux et de thématiques qui impactent la ruralité de notre territoire.

Nous vous invitons donc à alimenter le document ci-joint sur les **6 thématiques** qui vous sont proposées à la réflexion :

- Urbanisation et paysage
- Agriculture
- Circuits courts
- Nature
- Energies renouvelables
- (Eco)Citoyenneté

Vos contributions figureront sur le nouveau portail Internet du territoire des Plaines de l'Escaut (www.plainesdelescaut.be).

Elles permettront de générer des échanges et alimenteront le travail de révision du Plan de gestion qui interviendra en cours de mandature.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément.

L'équipe du Parc naturel des Plaines de l'Escaut

QUELS SONT VOS VISIONS, VOS PREOCCUPATIONS, VOS AVIS, VOS SUGGESTIONS, VOS PROJETS SUR :

1. Urbanisation et Paysage

Nos paysages sont de qualité. En sera-t-il toujours ainsi ? Va-t-on inéluctablement vers une dégradation de notre cadre de vie ?

L'urbanisation de notre territoire rural et surtout la qualité des projets architecturaux ont un effet déterminant dans le maintien et l'identité de ce caractère rural de notre territoire. Force est de constater que, trop souvent, des projets médiocres contribuent à banaliser la typicité d'un territoire identitaire tel que le PNPE.

Une architecture moderne, contemporaine et de qualité, qui s'inscrit dans les caractéristiques locales, est possible. Cela nécessite d'être exigeant, notamment vis-à-vis des auteurs de projets qui doivent à la fois traduire un programme architectural mais aussi s'approprier positivement les atouts et qualité du contexte dans lequel ils s'inscrivent.

Les projets publics contribuent à montrer l'exemple. Cela permet de faire évoluer positivement le paysage. C'est une attractivité renforcée. Tant les habitants que les touristes ou les investisseurs, en recherche d'un cadre de vie ou d'une destination de qualité feront le choix des territoires préservés, à l'identité marquée. Ce lien entre cadre de vie préservé et développement économique est-il toujours évident à l'heure de prendre une décision sur un projet ponctuel ?

Territoire rural reconnu grâce à ses 80 % d'espaces encore non bâtis, le Parc naturel pourrait perdre son caractère (son âme ?) en étant peu à peu grignoté par la rurbanisation. C'est l'échelle de temps qui ne permet pas toujours d'appréhender la rapidité des évolutions, à partir de modifications ponctuelles et individuelles.

Les communes sont garantes de la préservation des intérêts collectifs (le paysage appartient à tous) même si ce sont particulièrement les projets privés qui ont un impact sur le paysage. Une démarche WIN-WIN est possible. Une gestion parcimonieuse du sol est indispensable pour préserver les besoins sur le long terme.

Votre avis ? Vos suggestions ? Vos projets ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En matière d'urbanisation et paysage, l'action du Parc naturel, en résumé :

- Le Parc naturel met à la disposition des communes et des auteurs de projets des outils de connaissance, de valorisation et de suivi des paysages : atlas communaux des paysages, fiches de recommandations, mini-observatoires photographiques...
- Des analyses paysagères, le suivi des procédures d'aménagement et d'urbanisme sont proposés comme accompagnement des communes.
- Aux communes qui le demandent, le Parc naturel peut remettre des avis en matière d'intégration paysagère.
- De nombreuses activités de sensibilisation sont organisées : conférences, débats, sorties...
- Des interventions paysagères sont proposées (abords de ferme, entrées de village, schémas de plantations, remembrement...).
- Une charte paysagère en cours d'élaboration constituera un référentiel pour aider les communes à prendre en compte le paysage dans leur décision.

Vos propositions pour l'action du Parc naturel ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Agriculture

La place et le rôle de l'agriculture sont au cœur de la ruralité de nos territoires. Seule une agriculture familiale, qui se tourne vers l'autonomie, qui se diversifie et commercialise « local » pourra résister à la pression des grosses entreprises du secteur agro-alimentaire et à la financiarisation des exploitations. Des exploitations agricoles aux mains de sociétés financières et donc d'actionnaires transformera radicalement notre paysage et le faciès de nos villages. Les prairies ne seront-elles bientôt qu'une image d'Epinal ?

Les communes peuvent encourager une agriculture dont les pratiques sont favorables à l'environnement.

Les agriculteurs feront-ils toujours partie intégrante de la vie des villages ou seront-ils seulement tolérés ?

Une agriculture innovante est possible. L'entraide et la mutualisation des agriculteurs peuvent être encouragées. Les communes sont parties prenantes dans le rôle que les agriculteurs peuvent jouer sur leur territoire.

Votre avis ? Vos suggestions ? Vos projets ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En matière d’agriculture, l’action du Parc naturel en résumé :

- Le Parc naturel anime un groupe de travail « Herbe et autonomie fourragère ». Composé d’agriculteurs, il recherche à mieux valoriser les fourrages de l’exploitation, ainsi que les effluents d’élevage, favorisant ainsi l’autonomie.
- Le Parc naturel accompagne les producteurs qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques vers l’agroécologie ou le bio.
- Des aménagements et des pratiques favorables à la conservation des sols sont proposés par le Parc naturel, afin de lutter contre les phénomènes d’érosion.
- Une agriculture sociale se développe et permet à des personnes défavorisées de retrouver un espace de bien être au sein d’exploitations agricoles qui y trouvent du sens.
- Des séances d’étude, visites de terrain, projections de films et débats favorisent les contacts, l’amélioration des pratiques et la réflexion.

Vos propositions pour l’action du Parc naturel ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Circuits courts

Consommer local est une manière directe de soutenir une économie de proximité, avec un impact réduit sur les ressources locales.

Bien plus, certaines initiatives de ce type améliorent le cadre de vie et favorisent l'équilibre entre nature/paysage/développement économique.

Des citoyens s'organisent entre eux pour s'approvisionner localement. Des producteurs se mutualisent pour rencontrer la demande locale.

Intégrer les produits locaux dans les collectivités communales et dans les réceptions organisées par la Commune est un levier très concret et facile à mettre en place par les communes.

D'autres actions sont à imaginer : création d'une monnaie locale, soutien aux micro-crédits...

N'est-ce pas redonner des saveurs à notre quotidien et contribuer à une image de marque du territoire ?

Votre avis ? Vos suggestions ? Vos projets ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En matière de circuits courts, l'action du Parc naturel en résumé :

- Le Parc naturel accompagne les producteurs dans leurs projets.
- Le Parc naturel favorise la consommation locale en soutenant la visibilité des producteurs (boutiques « Consommons local », Carnet des producteurs, site Internet, Jury des Fins Gourmets)...
- Le Parc naturel sensibilise les habitants au travers d'animations, de sorties...
- Le Parc naturel développe une approche « filière » autour du lait, des céréales panifiables, du bio... (production - commercialisation...).
- Un véhicule frigorifique est à la disposition notamment des producteurs pour assurer la livraison des produits locaux.
- Le Parc naturel accompagne l'introduction des produits locaux au sein des collectivités.

Vos propositions pour l'action du Parc naturel ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4. Nature

Faut-il continuer à opposer « nature/biodiversité » et « développement économique » ?

Il ne s'agit pas de protéger seulement les « petites plantes » et les « petites bêtes ». Mais de profiter des services écosystémiques que les ressources naturelles nous fournissent gratuitement.

La qualité de notre air, l'épuration naturelle des eaux, la réduction des inondations ou des coulées boueuses, l'activité des pollinisateurs et le contrôle des insectes nuisibles, les organismes qui produisent et entretiennent l'humus, le recyclage des nutriments du sol... sans compter le spectacle et l'émerveillement qu'offrent la nature ou la beauté des paysages. Tous ces services sont gratuits.

Si ces patrimoines (et les services liés) disparaissent, il faut substituer ces services offerts par des mesures et aménagements artificiels et coûteux. Préserver ces patrimoines, voire les valoriser ET en même temps répondre aux besoins de développement des activités humaines n'est pas incompatible. Les uns peuvent même être au service des autres. Et réciproquement. A condition de rechercher cet équilibre. Lequel ?

Votre avis ? Vos suggestions ? Vos projets ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En matière de nature, l'action du Parc naturel, en résumé :

- Le Parc naturel développe une série d'actions en faveur de la biodiversité : mise sous statut de protection, inventaires, rédaction et mise en œuvre de plans d'actions favorables à des espèces patrimoniales et de plans de gestion de sites naturels de grand intérêt biologique...
- Des espèces et des habitats remarquables sont ciblés : chauves-souris, batraciens, libellules, papillons, hirondelles, chouettes, zones humides, landes et prairies humides...
- La nature « ordinaire » est également au cœur des préoccupations : gestion différenciée des espaces verts, lutte contre les plantes invasives, opération « combles et clochers », arbres têtards et haies, vergers conservatoires, réseau des éco-jardiniers du Parc naturel...
- De nombreuses sorties sont organisées pour observer, apprendre, gérer...

Vos propositions pour l'action du Parc naturel ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5. Energies renouvelables

Cette thématique qui a... le vent en poupe n'est pas toujours facile à appréhender à l'échelon local.

Et pourtant. Si les enjeux sont planétaires, les effets ET les mesures se déclinent au niveau local. Les communes inscrites dans le programme POLLEC (Politique Locale Energie-Climat) ont marqué leur volonté de s'inscrire dans la transition énergétique.

A travers leur Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC), les communes s'engagent à œuvrer pour une réduction de 20% des émissions de CO2 sur leur territoire à l'horizon 2020 et de 40% à l'horizon 2030, et à anticiper les changements climatiques par une adaptation locale.

Si l'éolien est une énergie renouvelable, force est de constater que la multiplication des projets génère un impact qui devient négatif pour d'autres aspects (paysage, biodiversité, sensibilité citoyenne).

Y a-t-il une voie en dehors de l'éolien ? Stop ou encore ?

Faut-il soutenir l'installation de panneaux photovoltaïques, favoriser des petites unités de biométhanisation ou installer des chaufferies à bois, particulièrement lors de l'installation de nouveaux bâtiments ou le remplacement d'anciennes chaudières au mazout ?

Votre avis ? Vos suggestions ? Vos projets ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En matière d'énergies renouvelables, des initiatives du Parc nature en résumé :

- Le Parc naturel a expérimenté une filière bois-énergie à partir de la taille de saules-têtard.
- Le Parc naturel a installé une chaudière automatique à plaquettes déchiquetées au sein de la Maison du Parc naturel.

Vos propositions pour l'action du Parc naturel ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6. (Eco)Citoyenneté

Les citoyens prendront-ils le pouvoir ? De plus en plus d'habitants, de collectifs se mobilisent en dehors de tout cadre institutionnel.

Une éco-citoyenneté amenant la population à prendre conscience de son environnement et à y prendre une place, la plus active possible, est un pari qui peut être engagé. Pour autant que les conditions favorables soient réunies et avec une approche volontariste.

Une forme de réappropriation de l'espace-public, un engagement citoyen dans des projets collectifs, en faveur du cadre de vie peuvent être encouragés.

Favoriser un mieux « vivre ensemble » et une solidarité renforcée, en lien direct avec le territoire constitue sans aucun doute un investissement pour l'avenir.

L'accessibilité physique ou sociale, la place des jeunes et la solidarité dans les villages peuvent être poursuivies au travers de grandes et de petites initiatives. Les associations entre culture, éducation, nature, environnement, loisirs peuvent générer de beaux et enrichissants partenariats.

Votre avis ? Vos suggestions ? Vos projets ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En matière d'écocitoyenneté, l'action du Parc naturel, en résumé :

- Le Parc naturel accompagne les habitants et collectifs qui souhaitent développer des projets en faveur d'une amélioration de leur cadre de vie.
- Le Parc naturel collabore étroitement avec la Fondation rurale de Wallonie dans les opérations de développement rural des communes.
- Le Parc naturel développe un réseau d'écoles nature éco-citoyennes.
- Le Parc naturel s'appuie régulièrement sur les habitants, des collectifs... pour essayer ses projets.
- Le Parc naturel organise chaque année de nombreuses activités tout public et familiales (sorties nature et patrimoines, balades guidées, ateliers, expositions...) qui sont autant d'occasion de découvrir, de se mobiliser, d'agir...

Vos propositions pour l'action du Parc naturel ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

D'autres propositions...

1.1. Je marque mon soutien pour désigner dans le futur Collège communal un(e) échevin(e) du Parc naturel.	D'accord	Pas d'accord
---	----------	--------------

Justification :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1.2. En tant que futur(e) élu(e), je souhaite une meilleure communication sur les actions du PNPE.	D'accord	Pas d'accord
--	----------	--------------

Justification et suggestion :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1.3. En tant que futur(e) élu(e), je souhaite être un relais entre ma commune et le PNPE.	D'accord	Pas d'accord
---	----------	--------------

Modalités, suggestions ? :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci pour vos contributions !

Retrouvez l'ensemble de celles-ci sur www.plainesdelescaut.be